

visite medical du travail puis reprendre

Par poupoune05, le 24/09/2012 à 13:53

bonjour

voila ma question je suis embaucher dans mon entreprise depuis 1 ans et demi je n ai jamais passer de visite medical a ce jour l employeur a t il le droit autre chose egalement je suis en arret de travail depuis 1 mois et je reprend ce jour l emmployeur doit til me faire passer la visite medical de reprise suis je en tord de reprendre sans visite merci d avance pour vos reponse